

11) M^{me} Jacqueline CHEISSONNAUD
qui sur la parcelle N° 477 nous avons obtenu le CV en vue d'une construction
A ce jour nous constatons que la dite parcelle n'est ni plus ni moins constructible
alors que nous avons traité les Commisaires avec un ensemble de 10
parcelles déjà construites. Nous demandons que cette parcelle reste
ce qui elle est aujourd'hui bien "Constructible" Je vous remercie de
votre compréhension. Adresse: M^{me} Jacqueline CHEISSONNAUD
24460 CHATEAU-LÉVEQUE



12) pour poursuivre je demande l'autorisation de construire sur la
parcelle 514 et 515 mes demandes depuis juin 2018 votre lettre du 5/11/18
Merci

